DES FORMATIONS PROCHES DE VOUS

Centre Social du CHEMILLOIS

EXPLORONS LES POSSIBLES !

FORMATION

Saison 2022-2023

Mise à jour : janvier 2023

ORGANISER UNE FORMATION À LA DEMANDE, C'EST POSSIBLE !

Si vous le souhaitez, il nous est possible de mettre en place, POUR votre établissement, une formation adaptée aux besoins de VOS salariés, dans la palette de nos compétences.
Dans ce cas, il faut un minimum de 6 salariés inscrits.

Pour tous renseignements, contactez Sylvie Bouillon au 06 70 52 73 19 ou par mail :
formation@centresocial-chemille.asso.fr

En fonction de votre demande, nous vous adresserons une proposition-devis.

N° d'agrément 52490046649 - SIRET 32433429100014 - Code APE 8899B
Association loi 1901 non assujettie à la TVA

ÉDITO

Depuis la crise sanitaire nous rencontrons au sein de notre organisme de formation, de nombreux actifs qui se questionnent sur leur devenir professionnel. En effet, les salariés ont connu de nombreux bouleversements professionnels : chômage partiel, arrêt prolongé dans certains secteurs d'activité, télétravail etc. qui les amènent, aujourd'hui plus qu'hier, à s'interroger sur leur parcours, leur situation actuelle et leurs attentes pour le futur.
Les salariés rencontrés recherchent le sens, souhaitent évoluer dans leur métier ou changer de direction. En tout cas leur souhait est d'évoluer.
Les demandes de conseil en évolution professionnelle et de bilan de compétences augmentent.

Ainsi, le Centre Social, via son organisme de formation, souhaite pour 2022-2023 renforcer la qualité de ses formations et répondre au plus près des demandes des habitants, entreprises, associations et collectivités du territoire.

Notre postulat pédagogique repose sur notre connaissance fine des publics accueillis et sur un partenariat socio-économique approfondi. Notre pratique du réseau nous amène à concevoir des actions ciblées correspondant aux besoins de nos partenaires. Chaque demande d'intervention est étudiée au plus près afin de bien cerner le contexte et d'adapter les objectifs, la méthode et les moyens. Les programmes proposés sont ainsi élaborés étroitement avec nos formateurs.trices. Tous sont qualifiés dans leurs champs de compétences.
Notre axe pédagogique consiste, à chaque fois, à favoriser les méthodes innovantes en permettant à nos formateurs. trices de s'enrichir de nouvelles palettes pédagogiques (DVP, PNL, projet de vie, coaching intergénérationnel, systémie, accords toltèques, pédagogie par le jeu, etc.) ou en allant rechercher les compétences auprès d'intervenants extérieurs expérimentés.

Notre approche pédagogique repose sur 4 piliers : l'écoute des besoins, l'apport théorique, l'expérimentation, la construction de la posture professionnelle.

Pour cette nouvelle année nous défendrons les valeurs d'accessibilité, de pédagogie, de médiation et d'utilité sociale.

Pour l'équipe du Centre de formation
Sylvie Bouillon, responsable de formation

MODALITÉS

Les formations proposées par le Centre Social du Chemillois sont ouvertes à toutes personnes souhaitant se former.

À titre privé

Vous êtes un particulier et vous avez envie de mieux gérer votre stress, de vous perfectionner en informatique, en communication, de devenir secouriste du travail, alors les pages qui suivent pourront peut-être vous aider dans votre choix.

À titre professionnel

- Dans le cadre du plan de développement des compétences établi annuellement par et sous la responsabilité de votre employeur.
- Dans le cadre de votre Compte Personnel de Formation (CPF) pour le bilan de compétences.

Les inscriptions aux actions financées à titre professionnel sont subordonnées au retour de la convention signée par l'employeur.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un entretien spécifique pourra être programmé avec notre référente handicap, Irèna PARQUIC, afin de vérifier la faisabilité de la formation et, si nécessaire, son aménagement adapté à vos besoins.
N'hésitez pas à nous interpeller !

Pour s'inscrire

Au minimum 4 semaines avant la date de démarrage de la formation, vous pouvez vous inscrire :
- au secrétariat du Centre Social
- par téléphone : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
- en ligne sur notre site internet : **explorons-les-possibles.org**
- par mail : **formation@centresocial-chemille.asso.fr**

Délai d'accès : les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception. Un devis et un programme vous seront adressés dans les 72h. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation. Tant que le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint, nous ne pouvons garantir la mise en place de la formation.

Convocation

Elle est adressée aux participants 8 à 10 jours avant la date du début de la formation.

SOMMAIRE

PROJET PROFESSIONNEL

p.7 Bilan de compétences

COMMUNICATION

p.9 Développer sa communication au service du travail d'équipe
p.10 Visualisation graphique

MANAGEMENT - RESSOURCES HUMAINES

p.13 Améliorer ses relations professionnelles en développant sa communication

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

p.14 Mieux travailler ensemble
p.17 Sauveteur Secouriste du travail (formation initiale)
p.18 Sauveteur Secouriste du travail (maintien et actualisation des compétences)
p.20 Ateliers (plan de prévention santé)

CULTURE NUMÉRIQUE ET INFORMATIQUE

p.23 Filmer et monter des vidéos
p.24 Certification PIX
p.25 Parcours médiation numérique
p.26 Maitriser Canva Pro
p.27 Optimiser sa communication sur les réseaux sociaux
p.28 Utiliser des outils collaboratifs en ligne
p.29 Autres thèmes et formations

INFORMATIONS PRATIQUES

p.30 Conditions générales de vente
p.35 Bulletin d'inscription

RESEARCH
ANALYSIS
FEEDBACK
DIGITAL
MARKETING
TARGET
CONCEPT

PROJET PROFESSIONNEL

BILAN DE COMPÉTENCES

PROJET PROFESSIONNEL

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la session, le stagiaire sera en capacité de :

- définir ou préciser un projet professionnel
- trouver une orientation
- déterminer la faisabilité de son projet
- se positionner dans son environnement professionnel et sur le marché de l'emploi

Programme

Phase préalable :
- présentation de la démarche, des outils, de la méthodologie, du déroulement et de la structure
- analyse de la demande

Phase préliminaire :
- informer des conditions de déroulement du bilan
- définir et analyser la nature de vos besoins
- confirmer votre engagement dans la démarche

Phase d'investigation :
- identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation de votre projet professionnel

Phase de conclusion :
- prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet
- co-rédaction et remise de la synthèse finale

Suivi à 6 mois - post-bilan :
Un suivi à 6 mois est proposé au bénéficiaire. L'objectif est de recadrer le projet professionnel si nécessaire, éventuellement de modifier le plan d'action et de donner une méthodologie d'analyse au bénéficiaire.

Méthode et outils pédagogiques

Pour l'essentiel, les outils et méthodes utilisés sont :
- les entretiens individuels
- les tests et les questionnaires
- les outils d'aide à la réflexion : supports/documents
- les ressources logistiques et les recherches documentaires

Évaluation : remise d'une synthèse écrite et bilan de suivi à 6 mois.

Délai d'accès

7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

Tarifs

- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 1 681 €

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Finalités

Ce bilan est une démarche personnelle et volontaire qui a pour objectif de vous permettre d'analyser et valoriser vos compétences tant professionnelles que personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations.

Public visé

Les salariés du secteur privé et du secteur public, les demandeurs d'emploi.

Pré-requis

Aucun pré-requis en dehors des conditions d'accès.

Durée et modalités

24 heures maximum, réparties généralement sur plusieurs semaines (sur 2 à 3 mois), sous forme de rendez-vous individuels de 2 ou 3 h (présentiel et/ou distanciel).

Dates

À définir en fonction de votre demande

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

1 seule personne à la fois

Intervenantes

Emmanuelle BREMAUD et Laurence HUGOT, conseillères qualifiées, habilitées à l'utilisation d'outils d'aide à l'orientation reconnus.

Rapel du cadre légal

- Articles L.1233.71 ; L.6313-4 et R 6313-4 à 8 du Code du Travail
- Arrêté du 31/07/09 relatif au BDC
- Loi N°2018-771 du 5/09/18
- Décret n°2018-1330 du 28/12/18

COMMUNICATION

DÉVELOPPER SA COMMUNICATION

au service du travail d'équipe

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- communiquer sur ses besoins et ceux de l'autre pour se comprendre et mieux travailler ensemble
- identifier et formuler les besoins insatisfaits source de tension
- formuler des demandes réalistes pour à un échange constructif
- communiquer avec diplomatie et empathie

Programme

Jour 1 : Faire le point sur son comportement
- identifier les composantes de son image
- comprendre les raisons d'une mauvaise communication

Communiquer avec diplomatie et empathie
- développer une écoute active et agir selon la sagesse Toltèque (parole impeccable, ne jamais prendre les choses personnellement, ne jamais faire de supposition, faire toujours de son mieux)
- gérer ses émotions / questionner et reformuler pour être en phase

Jour 2 : Poursuite de la sagesse toltèque puis
Analyser son comportement pour coopérer
- identifier les différents types de comportement en entreprise (comportement refuge, passif, agressif, manipulateur)
- aligner valeurs et comportements
- adopter le bon comportement (surmonter la passivité, désamorcer l'agressivité, recadrer le manipulateur)

Jour 3 : Affirmer sa position avec respect
- etre assertif et factuel pour communiquer
- exprimer son avis de façon constructive
- dépasser les situations délicates, savoir dire non

Emettre une critique et savoir en recevoir
- comment exprimer une critique constructive
- comment faire face à la critique

Jour 4 : Jour 3 + 3 mois
- temps d'évaluation par mise en situation
- étude de situation apportée par chacun

Méthode et outils pédagogiques

Outils possibles : schéma de la communication, les profils de comportement, Ennéagramme, sagesse toltèque, gestion des émotions

Méthode : participative, mise en situation, jeux de rôle, grille d'observation, débat et apports théoriques selon les concepts abordés.

Attestation de fin de formation.

Évaluation : Mise en situation | Étude de cas concret, résolution de problème | Écriture d'une feuille de route

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 12 MAXIMUM : 4 400 €

Finalités

S'affirmer au quotidien dans les situations professionnelles pour communiquer avec bienveillance et efficacité au sein de son équipe.

Public visé

Salarié·es et managers souhaitant améliorer le travail d'équipe.

Pré-requis

Aucun.
L'équipe en totalité pour plus d'efficacité.

Durée de la formation

28h réparties en 4 séances de 7h

Dates

À définir en fonction de vos besoins.

Lieu de la formation

En intra dans votre structure

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

12 personnes maximum par groupe

Intervenante

Valérie Malard, sophrologue spécialisée en communications appliquées.

COMMUNICATION

VISUALISATION GRAPHIQUE

Objectifs pédagogiques

Cette formation permet aux professionnels d'acquérir une nouvelle méthode de travail pour l'animation de temps de réunions, de temps de rencontre avec différents publics (élus, jeunes, enfants, familles, professionnels…), etc. Le temps de formation est proposé par une démarche participative à partir des expériences et réalités des professionnels. L'idée étant d'amener chacun à transposer sa démarche professionnelle actuelle vers une méthode de visualisation.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :
- connaître le vocabulaire graphique de base et comprendre à quoi il sert
- transposer sa pensée par la visualisation
- créer ses propres pictogrammes
- proposer des supports de visualisation dans le cadre de sa pratique
- utiliser des outils de visualisation

Programme

Jour 1
- apprentissage en groupe de jeux d'inclusion
- définition du terme « visualisation », les fonctions et objectifs de la méthode de visualisation et ses bénéfices
- connaître les références et les outils
- apprentissage sous forme d'exercice à l'écriture, à l'utilisation de la couleur et des formes
- découverte de techniques (outils) de visualisation : principes et règles de conception (les 4 règles de base)

Jour 2
- dessiner en grand, utiliser le corps
- dessiner des contenants, des connecteurs, des émotions, des personnages
- faire des listes, rendre visuels les écrits
- utiliser la couleur: pourquoi, comment, dans quelle limite ?
- faire des ombres rapidement pour donner du relief
- mise en pratique à partir de cas concrets et échange
- boîtes à outils : comment bien s'outiller et où se fournir !

Méthode et outils pédagogiques

- démarche participative à partir de cas concrets
- une grande salle avec chaises et tables (facile à aménager)
- papier, crayons, scotch, pince à linge, tableau Veléda, craies, paperboard, etc.

Évaluation : Évaluation «à chaud» | Réalisation d'un support de communication en visualisation.

Attestation de fin de formation

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 1 610 €
- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 200 €
  - à titre professionnel (Plan de développement des compétences) : 400 €

Finalités

Oser utiliser le dessin dans sa pratique professionnelle au quotidien et apprendre les techniques visuelles : dessin, écriture, couleurs, support, formes..

Public visé

Tout public

Pré-requis

Aucun

Durée de la formation

14 heures réparties sur 2 journées

Dates

~~**10 et 11 octobre 2022**~~
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Possibilité en intra (nous contacter)

Nombre de bénéficiaires

6 à 12 personnes

Intervenant

Benoît Feunteun,
directeur de Centre Social

COMMUNICATION

AMÉLIORER SES RELATIONS professionnelles en développant sa communication

Finalités

Dans une structure, la communication est au cœur de l'activité. Malgré une attention portée à sa qualité, elle véhicule souvent incompréhension, frustration, voire agressivité. Ces ingrédients sont le terreau de tensions interpersonnelles, de dysfonctionnements d'équipes ou de burn-out, pouvant mettre à mal la mission même de la structure. Découvrir une autre forme de communication basée sur l'écoute de soi et de l'autre, la prise en compte de ses émotions et de ses besoins, l'engagement et la responsabilité, pour mettre en œuvre un « vivre ensemble » bénéfique à tout groupe humain, et particulièrement dans un contexte professionnel au service d'une mission.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- se mettre à l'écoute de soi et des autres
- repérer ses propres émotions et ses besoins pour mieux les prendre en compte
- repérer les émotions et les besoins des autres dans les relations interpersonnelles
- mettre en œuvre le processus de la Communication Non Violente (CNV)

Programme

- **Jour 1** : cadre de fonctionnement, s'exprimer/écouter, le bonhomme CNV, sensations et émotions,
- **Jour 2** : rappel J1, émotions et besoins, besoins et stratégies, gratitude
- **Jour 3** : rappel J2, l'auto-empathie, les habitudes d'écoute, l'écoute empathique
- **Jour 4** : rappel J3, l'intention, l'observation et la demande dans le processus CNV, vivre l'interdépendance Bilan des 4 jours

Méthode et outils pédagogiques

- les bases de la CNV
- alternance de travail en groupe, sous-groupe, binômes
- supports variés de soutien à l'expression
- exercices de découverte et d'expérimentation
- mises en situation
- apports théoriques

Évaluation : Évaluation «à chaud» | Mise en situation | Auto-évaluation des acquis.

Attestation de fin de formation.

Tarifs

- **POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 4 400 €**
- **POUR UN PARTICULIER :**
  - **à titre professionnel** (Plan de développement des compétences) : **2 000 €**

Public visé

Tout·e professionnel·le intéressé·e pour améliorer sa communication avec les autres.

Pré-requis

Aucun

Durée de la formation

28h réparties en 4 séances de 7h

Dates

Les jeudis 12 jan., 9 fev., 9 mars et 6 avril 2023

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Engagement pour les 4 jours

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Possibilité en intra (nous contacter)
Cette formation peut se faire en intra au sein d'une équipe ou en inter structures.

Nombre de bénéficiaires

6 à 10 personnes maximum par groupe (nombre pair pour le travail en binôme)

Intervenante

Marie-Odile DUPONT, professionnelle de la Relation et de la Communication, formée à la Communication Non Violente, l'intervention systémique et la gestion restaurative des conflits.

MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

c'est l'affaire de chacun·e

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- identifier les 3 champs de prévention en entreprise et rencontrer les 9 principes généraux de prévention
- communiquer sur ses besoins et ceux d'autrui pour se comprendre et mieux travailler ensemble
- identifier les situations difficiles vécues au travail
- construire des propositions d'actions propres à soi ou à un service, de manière positive et constructive pour éviter au mieux à la situation difficile de se reproduire

Programme

- **J1 : Histoire et composantes de la communication**

- présenter l'entonnoir de la communication
- comprendre les raisons d'une communication incompatible
- identifier les composantes de son image (verbale, non verbale, para verbale)
- rencontrer et accepter les différents modes de fonctionnements et de défense de chacun par la sensibilisation aux différents types de personnalités selon l'ennéagramme

Être & communiquer justement, ni victime, ni juge

- revisiter sa communication et ses attitudes à travers les tamis de la sagesse toltèque : avoir la parole impeccable, ne pas faire de tout une affaire personnelle, ne jamais faire de suppositions, faire toujours de son mieux, être sceptique et douter positivement
- rencontrer et discuter un peu avec ses émotions

- **J2 : Ecriture de la « Quête » : j'écris des objectifs personnels ou collectifs pour tendre vers le mieux travailler ensemble**

- repérer les besoins à satisfaire pour tendre vers des situations désirées.
- identifier les ressources personnelles et extérieures pour atteindre ces objectifs.
- ecrire « la Quête » en passant tous les ingrédients à travers les tamis de la sagesse toltèque et de la méthode SMART.
- présentation du palmarès des « quêtes ».

- **J3 :** J2 + 3 mois, **Temps d'évaluation par mise en situation / étude de situation apportée par chacun**

Méthode et outils pédagogiques

- schéma de la communication, profils de comportement, Ennéagramme, sagesse Toltèque, gestion des émotions, jeu de cartes
- Méthode participative, mise en situation, jeux de rôle, grille d'observation, débat

Apports théoriques selon les concepts abordés.

Attestation de fin de formation

Tarifs

- POUR UN GROUPE : 3 300 €

Finalités

- S'impliquer et devenir acteur.trice de la prévention des risques psycho-sociaux en communiquant de manière juste, positive et constructive.

Public visé

Salarié·es et managers souhaitant améliorer le travail d'équipe

Pré-requis

Aucun.
L'équipe en totalité pour plus d'efficacité.

Durée de la formation

21 heures réparties sur 3 journées (J1+ J2 et J3 à 3 mois pour l'évaluation)

Dates

À définir en fonction vos besoins.

Lieu de la formation

En intra dans votre structure

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

6 à 12 personnes maximum par groupe

Intervenante

Valérie MALARD, sophrologue, spécialisée en communications appliquées

Évaluation

Mise en situation

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation initiale

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Situer le cadre juridique de son intervention de SST.
- Mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée.
- Examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre.
- Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires.
- Effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail.
- Informer les personnes de situations dangereuses repérées.

Programme

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise : repérer, supprimer ou réduire les risques et proposer des pistes d'amélioration.
- Connaitre le cadre réglementaire d'intervention.
- Rechercher les causes d'accidents.
- Empêcher le sur-accident.
- Faire un examen de la situation.
- Alerter les secours.
- Reconnaitre l'urgence et apprendre les premiers gestes de secours.

Méthode et outils pédagogiques

- Apports théoriques et études de cas.
- Démonstrations pratiques.
- Phases d'apprentissage.
- Mises en situation de cas concrets.

Outils : mannequin bébé, enfant, adulte, matériel de maquillage, défibrillateur, fiches pédagogiques, Plan d'Action Prévention, plan d'intervention, photos, vidéos, outils pour mise en scène.

Évaluation : À partir de questions théoriques et d'une mise en situation pratique.

Attestation de fin de formation et **délivrance du certificat SST, à renouveler tous les 2 ans pour garder sa validité.**

Tarifs

- POUR UN GROUPE : 1 022 €
- POUR UN PARTICULIER :
  - **à titre personnel** : 231 €
  - **à titre professionnel** (Plan de développement des compétences) : 331 €

Finalités

- Acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.
- Mettre à profit de son entreprise ses connaissances en prévention
- Intervenir efficacement face à un accident du travail.

Public visé

Toute personne souhaitant obtenir son certificat SST.

Pré-requis

Aucun.

Durée de la formation

14 heures réparties sur 2 jours

Dates

~~**Les 15 et 16 déc. 2022**~~
Les 23 et 24 février 2023

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

D'autres dates pourront être proposées

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nous contacter pour les formations en intra-entreprise.

Nombre de bénéficiaires

4 à 10 personnes maximum par groupe

Intervenante

Valérie MALARD,
formatrice SST certifiée par les réseaux de prévention.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et actualisation des compétences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée
- examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre
- alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires
- proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques
- contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail
- informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées

Programme

- évaluer à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du sauveteur
- revisiter les gestes d'urgence
- actualiser sa formation sur les risques de l'entreprise et sur les modifications éventuelles apportées au programme

Méthode et outils pédagogiques

Rappels théoriques et mises en situation de cas concrets.

Outils :

- mannequin bébé, enfant, adulte
- matériel de maquillage
- défibrillateur
- fiches pédagogiques
- Plan d'Action Prévention
- plan d'intervention
- photos
- vidéos
- outils pour mise en scène.

Évaluation :
À partir de questions théoriques et d'une mise en situation pratique.

Mise à jour du certificat SST + attestation de fin de formation

Tarifs

- **POUR UN GROUPE : 561 €**
- **POUR UN PARTICULIER :**
  - **à titre personnel : 115 €**
  - **à titre professionnel** (Plan de développement des compétences) **: 215 €**

Finalités

- Savoir-être avec un savoir- faire en toute sécurité.
- Conserver et actualiser ses acquis.

Public visé

Toute personne souhaitant maintenir son attestation SST.

Pré-requis

Avoir la formation initiale depuis moins de 2 ans.

Durée de la formation

7 heures réparties sur 1 journée

Dates

~~**17 novembre 2022**~~
13 janvier 2023
ou 25 mars 2023

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

D'autres dates pourront être proposées

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nous contacter pour les formations en intra-entreprise.

Nombre de bénéficiaires

4 à 10 personnes maximum par groupe

Intervenante

Valérie MALARD,
formatrice SST certifiée par les réseaux de prévention

La conduite à tenir

Face à une situation d'accident, la conduite à tenir par le sauveteur secouriste du travail est définie globalement dans le Plan d'intervention et, plus précisément, action par action, dans le présent document.

Le ***Plan d'intervention*** représente, sous la forme d'un logigramme, l'enchaînement des différentes actions à mettre en œuvre dans une situation d'accident. Ces actions sont représentées par des pictogrammes, facilement identifiables et permettant une meilleure mémorisation de l'ensemble. Ce plan est construit, d'une part, en suivant la chronologie de l'action et, d'autre part, en allant du plus urgent au moins urgent et du plus grave au moins grave.

La **conduite à tenir** est toujours basée sur les mêmes **quatre grandes actions** :

- **protéger,**
- **examiner,**
- **faire alerter,**
- **secourir.**

Selon la nature de l'accident, le nombre de victimes ou l'état de la victime, et le nombre de personnes présentes sur les lieux, l'ordre et le contenu de ces actions peuvent changer.

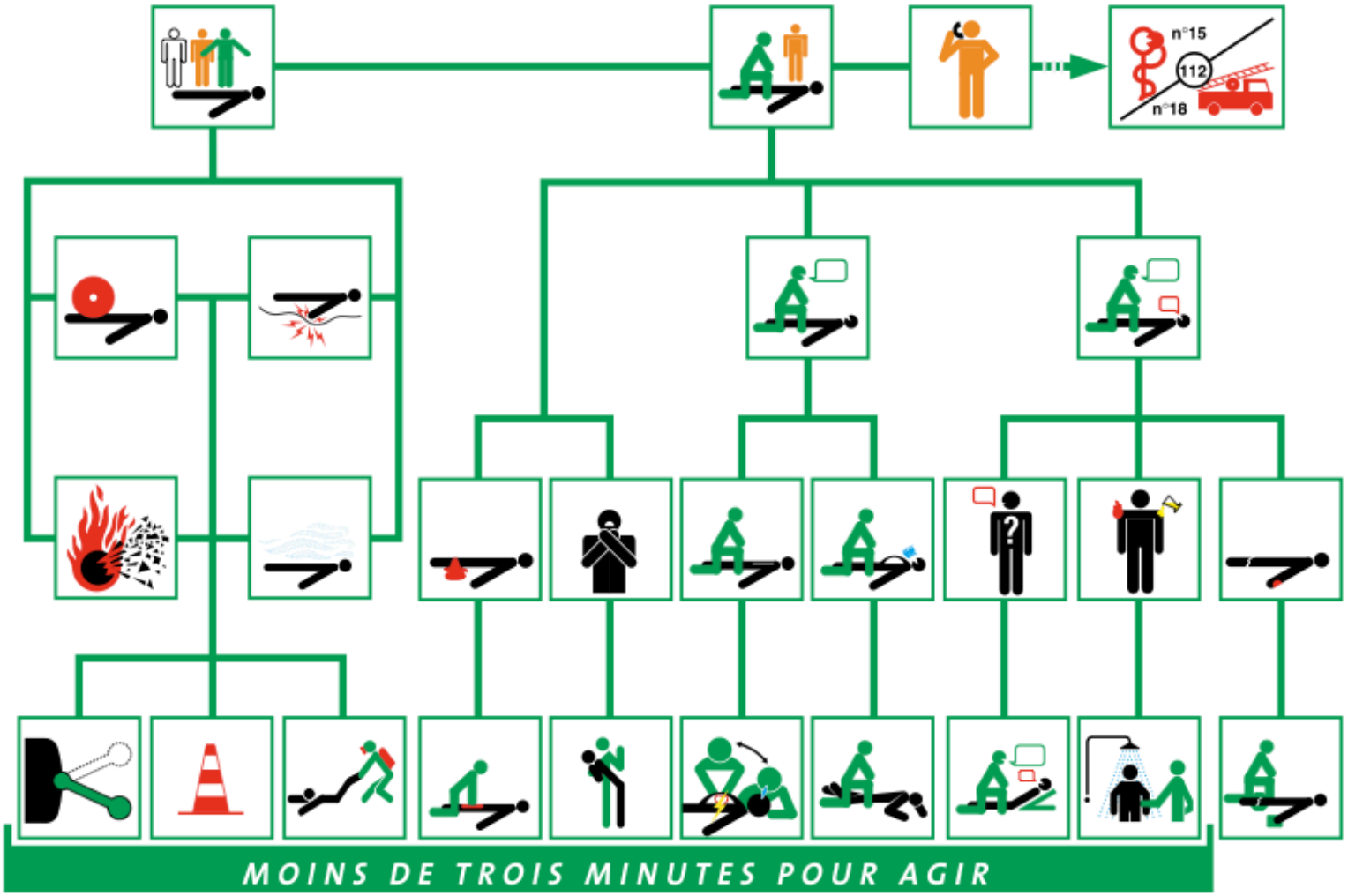

ATELIERS plan de prévention santé

Dans le cadre de votre plan de prévention santé et bien-être au travail nous pouvons vous proposer des séances de 3h30 sur les thématiques suivantes :

Stress

Réintégrer le stress et le rôle des émotions dans leurs vocations positives et vitales pour mieux vous adapter aux aléas de la vie professionnelle comme personnelle.

Sommeil

Recontacter les bonnes habitudes de vie qui favorisent un sommeil récupérateur et palier à la dette du sommeil par des exercices de récupération simples et courts dans la journée.

Mémoire et concentration

Différencier les 5 types de mémoire et leurs fonctions. Muscler sa mémoire, libérer de l'espace et favoriser l'accès à la concentration optimum par la relaxation et la limitation de la charge mentale.

Burn-out

Repérer les signaux avant-coureur de l'épuisement professionnel, visiter les trois facteurs déclencheurs du burn-out et mettre en place son plan d'actions de soutien personnel.

Communication

Etre sensibilisé aux clés de lecture de la communication verbale et non verbale, et passer sa communication personnelle à travers les cinq tamis de la sagesse Toltèque : parler impeccablement, ne pas faire de tout une affaire personnelle, ne pas faire de suppositions, faire de son mieux, douter et apprendre à écouter.

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 510 € l'atelier
- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 125 € l'atelier

Finalités

La pression et les imprévus du quotidien professionnel peuvent être source de stress et moteurs d'émotions «parasites». Cela peut influencer la démotivation, la perte de confiance et engendrer le mal-être au travail et perturber la dynamique d'équipe. La prévention des risques psychosociaux est donc primordiale et il est important de développer des compétences mobilisables pour mieux gérer ces situations difficiles.

Public visé

Salariés qui se sentent concernés par ces thématiques.

Pré-requis

Aucun

Durée de la formation

3h30 par atelier

Dates

À définir en fonction de vos besoins.

Lieu de la formation

En intra dans votre structure

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

6 à 10 participants

Intervenante

Valérie Malard, sophrologue, spécialisée en communications appliquées, maître REIKI

STRESS
SOMMEIL
DEMOTIVATION

FILMER ET MONTER DES VIDÉOS

Public visé

Chargé·es de communication, tout·e salarié·e amené·e à réaliser des vidéos

Pré-réquis

Aucun

Durée de la formation

14h réparties sur 2 jours

Dates

Les 6 et 7 avril 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Nombre de bénéficiaires

6 à 12 bénéficiares

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Intervenant

Bruno Méraut,
formateur numérique

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- écrire, filmer, monter et diffuser des vidéos

Programme

- **Préparer une vidéo pour sa structure : quel projet ?**

- état des lieux : culture de la consommation de vidéos
- créer une histoire : synopsis, scénario et storyboard
- hiérarchiser les informations : construire un récit vidéo
- décoder la grammaire des images

- **Les techniques pour réaliser des séquences vidéo de qualité**

- panorama des kits matériels et accessoires
- bien préparer son matériel avant le tournage
- maîtriser les réglages de son smartphone ou sa caméra
- réussir le tournage des séquences avec les règles du découpage
- maîtriser la lumière et la température de couleur

- **Monter une vidéo**

- le choix du logiciel ou de l'application
- découpage, transitions et effets
- la postproduction : génériques, titres, musique
- générer un rendu

- **Mettre en ligne sa vidéo**

- bien définir les titres, la description et les hashtags
- comprendre les mécaniques virales

Méthode et outils pédagogiques

- échanges
- mises en situation
- exercices pratiques

Evaluation : **Quiz sur l'acquisition des notions essentielles**
Réalisation en petits groupes d'une vidéo, de A à Z

Attestation de fin de formation

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 1 650 €

- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 450 €
  - à titre professionnel (Plan de développement des compétences) : 900 €

CERTIFICATION PIX

Le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques.

Public visé

Toute personne souhaitant faire reconnaitre ses compétences numériques.

Pré-requis

Avoir validé le niveau 3 dans 5 domaines, soit 120 PIX

Finalités

Evaluer, développer et certifier ses compétences numériques.

Durée de la formation

2 heures

Objectifs pédagogiques

- valoriser une candidature à une formation sélective ou une insertion professionnelle, pour préparer un changement d'orientation dans un parcours de formation ou dans un parcours professionnel.
- 16 épreuves de compétences dans les 5 domaines suivants :
  - information et données
  - communication et collaboration
  - création de contenu
  - protection et sécurité
  - environnement numérique

Dates au choix

- ~~**26 septembre 2022**~~ *de 10h à 12h*
- ~~**12 octobre**~~ *de 14h à 16h*
- ~~**12 décembre**~~ *de 10h à 12h*
- **8 mars 2023** *de 14h à 16h*
- **3 avril** *de 10h à 12h*
- **14 juin** *de 14h à 16h*

D'autres dates pourront être proposées

Programme

Passage de la certification en individuel, en centre habilité sur une durée de 2h.

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nous contacter pour les formations en intra-entreprise.

Méthode et outils pédagogiques

- accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- utilisation de la plateforme PIX

Certification PIX

Nombre de bénéficiaires

Minimum de 4 inscrits

Tarifs

- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 60 €

Intervenant

Bruno Méraut, formateur Médiation Numérique

PARCOURS MÉDIATION NUMÉRIQUE

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- accueillir individuellement ou en groupe des publics ensituation d'exclusion ou de précarité face au numérique.
- évaluer l'autonomie numérique des publics en difficulté avec le digital.
- orienter vers différentes activités individuelles ou collectives en vue d'augmenter leur autonomie et leur sécurité de l'usage de l'outil informatique.
- concevoir, organiser et animer des ateliers et sessions autour du digital.

Programme

Séquence 1 S'ACCULTURER AU NUMÉRIQUE

- Culture numérique appliquée.
  Exercices apprenants sur différents modules de la plateforme PIX :
  - sécuriser l'environnement numérique
  - s'insérer dans le monde numérique
  - protéger les données personnelles et la vie privée
  - protéger la santé, le bien-être et l'environnement

  Série de webinaires et de cours en ligne (à distance) :
  - numérique et enjeux citoyens
  - réseaux sociaux et gestion de l'identité numérique
  - sobriété et hygiène numérique
  - développer son esprit critique sur Internet

Séquence 2 TECHNIQUES D'ANIMATION

- Introduction à l'animation pédagogique avec le numérique.
  Conception et développement d'une formation/action.

  Techniques d'animation et de médiation avec le numérique :
  - fabrication numérique
  - outils collaboratifs en ligne
  - créativité et numérique
  - réalité virtuelle bien réelle
  - sensibilisation à la robotique et à la programmation
  - médiation par le jeu vidéo
  - accompagnement au projet

Méthode et outils pédagogiques

- exercices pratiques, ludiques et apprenants
- mises en situation | Jeux de rôles
- travail de groupe
- régulation par des bilans

Evaluation : certification PIX

Attestation de fin de formation

Tarifs

- **POUR UN PARTICULIER :**
  - **à titre personnel : 1 500 €**
  - **à titre professionnel** (Plan de développement des compétences) : **3 800 €**

Public visé

Animateurs souhaitant obtenir une spécificité en médiation numérique

Pré-réquis

Test de positionnement via PIX (à distance) en amont du parcours

Durée de la formation

105 heures réparties sur 3 à 4 jours par mois.

Dates

De janvier à juin 2023

Les dates et horaires précis seront communiqués lors de l'inscription.

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

6 à 10 participants.

Intervenant

Bruno Méraut,
formateur numérique

MAITRISER CANVA PRO

Finalités

Exploiter tout le potentiel de l'outil Canva Pro pour profiter de tous ses avantages et créer des designs attractifs.

Public visé

Chargé·es de communication, salarié·es amenés à créer des supports de communication

Pré-requis

- Utilisation régulière de l'outil Canva
- Disposer d'un compte Canva Pro

Objectifs pédagogiques

- Créer rapidement des visuels
- Utiliser les différents formats
- Connaître l'ensemble des fonctionnalités offertes par Canva

Programme

- paramétrer son profil et gérer une équipe
- gérer des dossiers dans Canva pro
- créer une identité visuelle pour sa structure dans Canva pro
- créer des vidéos et des animations
- redimensionner un document
- effacer l'arrière plan d'une photo
- utiliser les applis et fonctions intégrées (Pexels, Pixabay, Google Maps, Code QR, Créateur de personnages, etc.)
- raccourcis clavier spécifiques à Canva
- Outils complémentaires : Banques d'images, pictogrammes, fichiers vectoriels, outils de retouche photo ou d'édition en ligne
- les formats d'exportation dans Canva Pro

Méthode et outils pédagogiques

- échanges
- mises en situation
- exercices pratiques
- travaux de groupe et individuels

Attestation de fin de formation

Durée de la formation

7 heures (1 journée)

Date

6 juin 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière - Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nous contacter pour les formations en intra-entreprise.

Nombre de bénéficiaires

6 à 12 personnes

Intervenant

Bruno Méraut, formateur Médiation Numérique

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 810 €

- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 200 €
  - à titre professionnel (Plan de développement des compétences) : 300 €

Évaluation

- **Exercices tout le long de la formation**
- **Quiz sur l'acquisition des notions essentielles**
- **Réalisation d'un support de communication**

OPTIMISER SA COMMUNICATION

sur les réseaux sociaux

Finalités

- Animer et gérer efficacement une communauté
- Gagner du temps dans l'animation des réseaux

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- élaborer une stratégie de communication adaptée à ses différents publics
- évaluer et améliorer l'efficacité de ses actions de communication sur les réseaux sociaux

Programme

- état des lieux des pratiques des réseaux sociaux des publics
- panorama des pratiques sur les réseaux, principalement Facebook et Instagram
- les réseaux sociaux pour quoi faire : stratégie de communication, veille, diffusion d'information, animation, modération
- les aspects juridiques à connaître et à respecter
- produire des contenus efficaces et adaptés à son public en fonction de la plateforme choisie.
- outils de gestion et de publication

Méthode et outils pédagogiques

- échanges
- mises en situation
- exercices pratiques

Evaluation :

- **Exercices tout le long de la formation**
- **Quiz sur l'acquisition des notions essentielles**
- **Réalisation d'une maquette de stratégie de communi cation numérique pour sa structure**

Attestation de fin de formation

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 1 650 €

- POUR UN PARTICULIER :
  - à titre personnel : 450 €
  - à titre professionnel (Plan de développement des compétences) : 900 €

Public visé

Chargés de communication ou tout salarié amené à animer des réseaux sociaux pour le compte de sa structure

Pré-requis

Animer une communauté sur les réseaux sociaux.

Durée de la formation

14h réparties sur 2 jours

Dates

Les 9 et 10 mars 2023

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

6 à 12 personnes

Intervenant

Bruno Méraut,
formateur numérique

UTILISER DES OUTILS COLLABORATIFS en ligne

Finalité

Faciliter et améliorer le travail d'équipe.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- découvrir et appréhender des outils et services numériques complémentaires ou plus adaptés afin de favoriser la coopération, la collaboration et le travail d'équipe
- paramétrer et maîtriser les fonctionnalités de la suite Google

Programme

- Jour 1

- comprendre l'importance du travail collaboratif à l'heure du numérique
- saisir les nuances entre collaboration, coopération et participation
- comparer et se repérer parmi les outils collaboratifs en ligne
- gratuits ou payants, avantages et inconvénients
- effectuer une veille
- découvrir et utiliser des outils numériques gratuits et/ou libres : murs de travail collaboratifs, solutions de création de documents partagés, réseaux sociaux privatifs, outils de gestion de projets, outils d'anmation de réunions ou de conférences, solutions de travail à distance et de visioconférence, outils d'évaluation.

- Jour 2

- déployer efficacement ces outils et solutions en équipe, susciter l'engagement des collaborateurs : les règles à suivre et les pièges à éviter
- paramétrer et utiliser des outils collaboratifs sélectionnés avec le formateur selon les besoins évalués, les moyens humains et matériels

Méthode et outils pédagogiques

- apport théorique
- mise en situation
- exercices pratiques
- implication de tous
- support pédagogique dématérialisé avec liens vers les outils exploités remis aux participants

Attestation de fin de formation

Tarifs

- POUR UN GROUPE DE 6 MINIMUM : 1 650 €

- POUR UN PARTICULIER :
  - **à titre personnel** : 450 €
  - **à titre professionnel** (Plan de développement des compétences) : 900 €

Public visé

Tout public

Pré-requis

Aucun

Durée de la formation

14h réparties sur 2 jours

Dates

Les 11 et 12 mai 2023
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Nombre de bénéficiaires

6 à 12 personnes

Intervenant

Bruno Méraut,
formateur numérique

Évaluation

Exercices pratiques, feuille d'évaluation à remplir à chaud

AUTRES THÈMES ET FORMATIONS ...

À l'heure du numérique, nous proposons également des conférences, webinaires et formations certifiées PIX, sur les thèmes suivants :

Mettre en oeuvre

- développer des services et outils numériques dans sa structure.
- maîtriser un socle commun de la culture numérique.

Communiquer

- écrire pour le Web.
- réaliser des contenus vidéo à destination du web (Youtube, Instagram, TikTok…) pour sa structure.
- créer des supports de communication avec des outils simples d'utilisation et gratuits.
- mettre en place une stratégie de veille professionnelle.

Animer

- animation participative et outils numériques.
- organiser des animations autour du jeu vidéo.
- produire et diffuser des podcasts vidéos ou sonores.
- animer des ateliers avec des tablettes ou des smartphones.
- animer des ateliers de fabrication numérique.
- pratiques numériques des jeunes et animation multimédia.
- le numérique au service de l'intergénérationnel.
- la réalité virtuelle : médiation et usages.

Prévenir

- les enfants et les écrans.
- sensibiliser et prévenir les risques du numérique.
- éduquer aux médias et à l'information.
- l'éveil à la citoyenneté à l'ère du numérique.

Conférences | webinaires

- you're Fake news : Comment décrypter le vrai du faux sur Internet ?
- la culture numérique expliquée à ta mère
- l'impact environnemental d'Internet : comment réduire son empreinte carbone numérique ?
- café vie privée : La sécurité des données personnelles sur Internet
- les enfants et les écrans : Quels usages ? Quels risques ? Quel accompagnement ?
- jeux vidéo : risques et bénéfices d'un loisir culturel

Public visé

Tout public

Pré-requis

A définir selon la formation souhaitée

Lieu de la formation

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU
Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19
formation@centresocial-chemille.asso.fr

Intervenant

Bruno Méraut,
formateur numérique

Informations et tarifs

Centre Social du Chemillois
sylvie.bouillon@centresocial-chemille.asso.fr
06 70 52 73 19

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'association Centre Social du Chemillois, Siret 324 334 291 00014, organisme de formation N° 52 49 0046 649 consent au client, acheteur professionnel qui l'accepte, (ci-après le « Client »), une formation issue de son catalogue formations («Formation Inter-Entreprises») et/ou une formation répondant à ses besoins spécifiques («Formation Intra-Entreprises»). Les Formations Inter-Entreprises, et Intra-Entreprises, ainsi que tout autre type de formation notamment à distance, sont communément désignées «Formation(s)».

Le Client et l'Organisme de Formation sont respectivement individuellement désignés la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

La réception du bulletin d'inscription par l'Organisme de Formation et le paiement de la facture émise par l'Organisme de Formation emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client des présentes CGV.

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales d'achat.

Article 1 . OFFRE

L'ensemble des Formations à jour proposées par l'Organisme de Formation sont consultables en ligne sur la première page du site :
www.centresocial-chemille.asso.fr

1.1 Formations en présentiel

L'Organisme de Formation propose des Formations Inter-Entreprises et des Formations Intra-entreprises.

Les Formations Intra-Entreprises peuvent être réalisées au choix et à la discrétion de l'Organisme de Formation, au sein des locaux du Client, de l'Organisme de Formation, et/ou dans un lieu extérieur à l'Organisme de Formation.
Les Formations Inter-Entreprises sont des formations générales ou dites sur étagère, issues du catalogue de formation de l'Organisme de Formation, réalisées au sein des locaux de l'Organisme de Formation ou dans un lieu extérieur à l'Organisme de Formation

1.2 Certaines formations en ligne peuvent se présenter sous la forme de « classes virtuelles », qui sont des Formations courtes que le Client visionne à distance, ou des modules «e-learning» qui permettent de former le Client à partir de ressources et de briques pédagogiques digitales consultables sur un espace pédagogique dédié.

Article 2 . MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1 La demande d'inscription nécessite, au choix du Client l'envoi d'un bulletin complété et signé par le Client par mail (mail indiquant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (civilité, nom, prénom, fonction, adresse e-mail et postale, raison sociale le cas échéant),
ainsi que les dates et le titre du stage) ou courrier, une inscription sur site auprès du secrétariat.

2.2 Pour chaque Formation Inter-Entreprises dispensée par l'Organisme de Formation, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour une session donnée, cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum est atteint.
Un mois avant le démarrage de ladite formation, l'OF pointe ses candidats et relance si besoin.

2.3 Un devis est adressé au Client dans les 72 heures qui suivent la réception de l'inscription. Cet accusé de réception ne vaut pas confirmation de la tenue de la Formation; seule la convocation, adressée au moins dix (10) jours avant la date de Formation, confirme le maintien de ladite Formation.

Article 3 . MODALITÉS DE FORMATION

3.1 L'Organisme de Formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par l'Organisme de Formation.

3.2 La durée globale d'une Formation est susceptible de varier d'une Formation à une autre. Dès lors, le Client s'engage à se renseigner, préalablement à toute inscription, sur le site de l'Organisme de Formation, ainsi que via toute documentation mise à sa disposition notamment le catalogue formation ou la fiche programme remise lors de la venue au secrétariat.

3.3 Une journée de Formation en présentiel, qu'elle soit Intra-Entreprise ou Inter-Entreprises, correspond à six ou sept (6 ou 7) heures de cours en présentiel.

3.4 Les participants à une Formation en présentiel qui se tient dans les locaux de l'Organisme de Formation, sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux de l'Organisme de Formation.

3.5 L'Organisme de Formation ne saurait être tenu responsable d'une quelconque erreur et/ou oubli constaté dans la documentation rédigée par les intervenants et remise au Client lors de la Formation.
Le Client reconnaît et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas l'Organisme de Formation sur son exhaustivité, et qu'il n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de ladite do-

cumentation a posteriori de la Formation.

3.6 L'Organisme de Formation fera parvenir au Client tous les documents relatifs à la Formation, dont et notamment, l'attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la Formation, ainsi que les factures afférentes) par E-mail ou par courrier postal, préalablement renseignés par le Client.

Article 4 . MODALITÉS FINANCIÈRES ET DE PRISE EN CHARGE PAR DES ORGANISMES TIERS

4.1 Modalités financières

4.1.1 Les prix des Formations sont indiqués en euros . Les prix en vigueur des Formations figurent dans le catalogue papier de l'Organisme de Formation et/ ou dans le catalogue en ligne. En cas de contradiction, les prix indiqués dans le catalogue en ligne l'emportent.

4.1.2 Le prix des Formations en ligne n'inclut pas le coût de la connexion à Internet qui demeure à la charge du Client.

4.1.3 Le Client reconnaît et accepte que pour toute Formation en ligne, dès lors que les codes d'accès ont lui été communiqués, il ne peut se rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à l'Organisme de Formation. Le Client reconnaît et accepte que, pour toute Formation en présentiel, dès lors qu'elle est commencée, il ne peut se rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à l'Organisme de Formation.

4.1.4 Sauf accord cadre spécifique expressément convenu entre l'Organisme de Formation et le Client, pour toute inscription à une Formation Inter-Entreprises dans les locaux de l'Organisme de Formation, l'accès à l'espace pédagogique en ligne s'il y a, les modules qui y sont proposés et la documentation remise font partie intégrante de la Formation.

4.1.5 Les factures sont payables à réception de la facture -ou le cas échéant conformément à l'échéancier arrêté entre les Parties- par chèque, virement bancaire.

4.1.6 En cas de retard de paiement, des pénalités sous forme d'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel ne soit nécessaire.

4.1.7 En cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'Organisme de Formation court à compter de la date d'émission de la facture concernée.

4.2 Modalités de prise en charge par des organismes tiers.

4.2.1 En cas de prise en charge, totale et/ou partielle d'une Formation par un opérateur de compétence (ci-après «OPCO») ou tout autre organisme tiers, il appartient au Client ou le cas échéant à la personne physique bénéficiaire de la Formation d'entreprendre une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ; de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription papier ou en ligne ; de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.
En cas de subrogation de paiement par un organisme tiers et/ou un OPCO, l'Organisme de Formation procédera à l'envoi de la facture aux organismes concernés.
En cas de prise en charge partielle de l'OPCO ou de tout autre organisme tiers, le reliquat sera facturé directement au Client.

4.2.2 Dans le cas où l'OPCO/l'organisme tiers ne confirment pas la prise en charge financière de la Formation et/ou que l'Organisme de Formation n'a pas reçu la prise en charge desdits organismes au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera supporté par le Client, lequel sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation.

4.2.3 Pour certaines Formations préalablement déterminées par l'Organisme de Formation, ce dernier se réserve le droit de demander un acompte.

Article 5 . CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX FORMATIONS CERTIFIANTES

5.1 Les stages composant le cursus du certificat doivent être réalisés dans les douze (12) ou dix-huit (18) mois qui suivent l'envoi, par le Client, d'un bulletin d'inscription.

5.2 Le tarif des Formation certifiantes demeure en vigueur pour une inscription prise jusqu'au 31 octobre de l'année en cours.

5.3 Une facture est adressée à l'issue de chaque Formation - les frais d'examen sont facturés dans la limite du prix du certificat.

Article 6 . ANNULATION, REPORT

6.1 - A l'initiative du Client

6.1.1 Le Client reconnaît et accepte que pour être pris en compte, tout report, ou annulation, doit être notifié par écrit (e-mail ou LRAR) à l'Organisme de Formation.

6.1.2 Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le Client :

- Toute annulation d'une Formation moins de dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hau-

teur de 50 %;
- Toute annulation d'une Formation moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %.

6.2 - A l'initiative de l'Organisme de Formation

6.2.1 En cas d'absence du formateur intervenant, l'Organisme de Formation s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer dans les meilleurs délais, la continuité de la Formation en remplaçant le formateur absent par un formateur aux compétences techniques et qualifications équivalentes.
Dans le cas où l'Organisme de Formation ne parvient pas à assurer la poursuite de la Formation, il s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de reporter ladite Formation dans les meilleurs délais.

6.2.2 En cas de force majeure, tel que visé à l'article 1218 du Code civil, l'Organisme de Formation peut être contraint d'annuler et/ou reporter une Formation sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. Sont aussi considérés comme ayant à titre non limitatif, le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transports (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne,...), les pandémies, la grève du personnel de l'Organisme de Formation, les pandémies, l'absence du formateur intervenant.

6.2.3 L'Organisme de Formation se réserve le droit, notamment en cas de participants insuffisants, et sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de Formation, jusqu'à dix (10) jours calendaires avant la date de Formation sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans cette hypothèse, l'Organisme de Formation procédera seulement au remboursement des droits d'inscription déjà réglés par le Client à l'exclusion de tout autre coût.

6.2.4 L'Organisme de Formation se réserve le droit, sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer d'annuler et/ou de reporter une session de Formation dans un délai inférieur à dix (10) jours calendaires, l'Organisme de Formation s'engage, au choix du Client, à émettre un avoir au Client valable sur tout type de Formation du catalogue de formation de l'Organisme de formation, ou à procéder au remboursement intégral de la somme versée par le Client, à l'exclusion de tout autre coût.

Article 7 . PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

7.1 L'Organisme de Formation peut être amené à fournir au Client une documentation sur support papier et/ou numérique, retraçant l'essentiel de la Formation suivie. Cette documentation peut lui être adressée par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client et/ou lors de la Formation et/ou sur un espace en ligne dédié.

7.2 Cette documentation ne peut, de quelque manière que ce soit, faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de Formation.
Seul un droit d'utilisation personnel, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au Client. A cet égard, le Client s'interdit d'exploiter notamment à des fin commerciales, directement et/ou indirectement, la documentation mise à sa disposition.

Article 8 . RENSEIGNEMENT, RÉCLAMATION

Toute précision relative aux présentes conditions générales de vente, demande d'information et/ou réclamation doit être faite par courrier à l'Association centre social du chemillois, 5 rue de la gabardière – Chemillé, 49120 Chemillé en Anjou, qui s'efforcera de répondre à toute question dans les meilleurs délais.

Article 9 . RESPONSABILITÉ

9.1 L'Organisme de Formation affirme que les Formations Inter-Entreprises proposées dans son catalogue de Formations, sont conformes à la description qui en est faite.
Dans le cadre d'une Formation Intra-entreprise, L'Organisme de Formation s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de proposer un programme de formation au plus près des besoins spécifiques exprimés par le Client.
Il appartiendra au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.

9.2 Le Client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la Formation fournie par l'Organisme de Formation.

9.3 La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée, et est limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers.
En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

Article 10 . PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

10.1 L' association Centre Social du Chemillois auquel appartient l'Organisme de Formation, prend au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données

à caractère personnel (ci-après les «Données») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).

10.2 Le centre de formation s'engage à informer chaque stagiaire que :

- les Données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées uniquement aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de notre offre de formation. Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités rappelées au sein de la Politique de Confidentialité.
- Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès. Ces droits peuvent être exercés auprès de : Centre social du Chemillois - 5 rue de la Gabardière - Chemillé - 49120 Chemillé en Anjou. En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.

10.3 Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement.
En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de Formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir la Formation. L'Organisme de formation garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la Formation. L'Organisme de Formation s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'Organisme de Formation s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.

L'Organisme de Formation informe le Client que les Données sont hébergées au sein de l'Espace économique européen. En cas de sous-traitance, l'Organisme de Formation s'engage à signer un contrat écrit avec le sous-traitant imposant à ce dernier le respect des Dispositions applicables et de l'ensemble des obligations visées au présent article, étant précisé qu'en cas de non-respect par un sous-traitant de ses obligations en matière de protection des données personnelles, l'Organisme de Formation demeurera pleinement responsable à l'égard du Client.

Article 11 . DISPOSITIONS GÉNÉRALES

11.1 Les CGV sont consultables en ligne et peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation sans autre formalité que leur mise en ligne, seule la dernière version sera applicable.

11.2 Si une quelconque clause des présentes CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la Formation.

11.3 Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentielle et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation.

11.4 L'Organisme de Formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets des présentes CGV. Toutes les obligations du Client qui découlent en vertu des présentes CGV ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de Formation qui demeure responsable à l'égard du Client.

11.5 Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

11.6 L'Organisme de Formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

11.7 Les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante dans le cadre de l'exécution des présentes, qui ne saurait notamment être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

11.8 Le Client renonce au bénéfice des articles 1221, 1222 et 1223 du code civil.

11.9 Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

11.10 Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce d' Angers, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nous vons invitons à compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et à nous le remettre :
- par email à formation@centresocial-chemille.asso.fr
- au secrétariat du Centre Social du chemillois
- flashez le QR code pour remplir le formulaire en ligne.

Nous reprendrons contact avec vous sous 72 h.

Prénom

_____

Nom de famille

_____

E-mail

_____

Téléphone

_____

Intitulé de la formation choisie

_____

Financement de la formation

- ○ Financement propre
- ○ CPF
- ○ Financement employeur
- ○ Financement par un OPCO - Lequel _____
- ○ Financement par une collectivité

Si vous êtes en situation de handicap, souhaitez-vous un rendez-vous avec notre référente Handicap afin d'étudier la faisabilité de votre formation.

- ▫ Oui
- ▫ Non

- ▫ J'ai lu et correspond au pré-requis énoncés dans votre programme de formation

JE M'INSCRIS !

ILS NOUS FONT CONFIANCE ...

Centre Social du CHEMILLOIS

Fédération Maine & Loire Mayenne

Lycée Pro Robert d'Arbrissel Chemillé

Maison de Quartier LE TROIS-MATS

Chemillé-en-Anjou

Evre & Mauges Centre Social

ASMD Association de Services Mandataire à Domicile

Un pas de côté

Anfh Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

Abri de la Providence

OPCO EP Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

Allocations Familiales Caf de Maine-et-Loire

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

leo lagrange Ouest Fédération

Afpa

Sarthe Le Département

Ecole du Sacré-Coeur

cefras Former pour mieux prendre soin

ARIFTS Pays de la Loire

uniformation

Ecole Saint Jacques 3, rue de l'abbé Bousseau 49120 LA CHAPELLE ROUSSELIN

Cholet-Services Solidaires pour l'emploi

E.S.A.T. Jardin des Plantes - Doué en Anjou Croix Rouge Française

Département de Maine-et-Loire anjou

Rives de Loire Centre Socioculturel

Familles rurales Vivre mieux ! La Jumellière Chanzeaux

le cnfpt

Centres Sociaux Pays de la Loire

infrep

aim un accès vers l'emploi

Les Possibles

ilm Inter Association du Lac de Maine

Habitants Associés Centre Socioculturel des Coteaux du Layon

Gaborit Bernard Former la Grande Nation La Terre libère ses saveurs

Initiatives Emplois

AFDAS Demain sera formation

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION ET BILAN DE COMPÉTENCES

Centre Social du Chemillois
5 rue de la Gabardière
Chemillé
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

02 41 30 50 55 / 06
formation@centresocial-chemille.asso.fr
www.explorons-les-possibles.org